

Dans un précédent article (« La Vie des Bêtes », n° 60) j'ai passé en revue les principales espèces de mammifères sauvages qui animent les forêts et les savanes du Congo occidental. Aujourd'hui, j'ai quelque scrupule à revenir, plus en détail, sur une espèce qui attend en vérité sa découverte, du moins scientifique et officielle. Je le fais cependant puisque les autorités ou les compétences qui seraient en mesure d'effectuer ou de faire effectuer des recherches à son sujet ne paraissent pas s'y intéresser, pour le moment du moins. Seul, Bernard Heuvelmans, l'éminent spécialiste de la « Cryptozoologie », a bien voulu prendre soin et peine pour résumer, dans l'édition anglaise de son livre « Sur la Piste des Bêtes ignorées », ce que nous savons jusqu'à aujourd'hui de cet animal inconnu.

JE rappellerai donc les faits, d'après un premier article à ce sujet, paru dans la revue technique « Mammalia », en 1954, et quelques recoupements ultérieurs.

Dès 1931, l'un de mes collègues et amis dans l'administration coloniale française, Géraud de Galassus, malheureusement décédé depuis, me parlait incidemment d'un rhinocéros habitant le sud de la subdivision de Batouri, au Cameroun sud-oriental et en frontière de l'Oubangui-Chari, unité que lui-même avait commandée en 1927-1929. Il s'agissait indubitablement d'un hôte de la grande forêt dense, humide mais, à l'époque, je ne m'en rendais pas bien compte et j'enregistrai seulement cette information, sans y attacher d'autre importance.

Cependant, en 1933, j'eus la surprise de constater

UN RHINOCÉROS



Comment l'auteur voit son rhino "forestier".

AFRICAIN FORESTIER ?

(La Vie des Bêtes, n° 62, septembre 1963, pp. 24-27)

ros, sauf en passant à Batouri, on peut en déduire que c'est également au poste de Batouri qu'il a obtenu ses renseignements à leur sujet.

Dans les deux cas précités (car G. de Galassus n'était pas chasseur et n'avait pas vu lui-même les animaux, mais peut-être cependant des cornes, je n'ai pu tirer l'affaire au clair), il s'agit donc seulement de témoignages de seconde main, concordant toutefois, donc d'intérêt certain.

Un troisième témoin, toujours dans ce même secteur mais bien antérieur, est l'administrateur des Colonies Périguet qui écrivait, dès 1913, dans son « Rapport sur la délimitation de l'A.E.F. et du Cameroun » donc après avoir séjourné lui-même longuement dans cette région, peut-être le premier, ou l'un des premiers Européens sur ce terrain : « Les

sejourner quelques jours à Kellé pour des captures de jeunes gorilles. J'ai pu ainsi y apprécier l'intérêt pour les choses de la Nature, la connaissance de la forêt et des Africains, ainsi que son énergie, toutes qualités si frappantes chez M. Millet. Mais je n'ai pu obtenir de renseignements nouveaux.

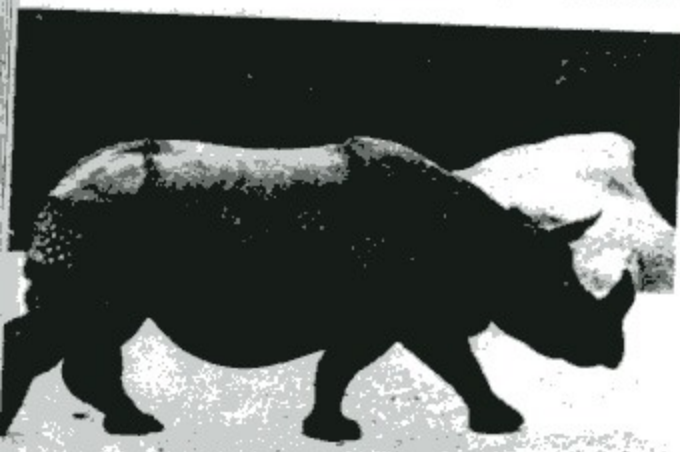
Par contre, trois Européens m'ont encore successivement porté témoignage, entre 1950 et 1953, deux administrateurs aussi, M. Rolland, spécialiste des Pygmées, et M. Rozan, le premier pour le district d'Ouessou, au nord de Kellé, le second pour celui de Dongou, très au nord-est, sur les rives mêmes du fleuve Oubangui, enfin, un ingénieur des travaux forestiers, M. Moirand, pour la région d'Essou, plus au sud.

Il résulte de ce faisceau de recoupements et

JE rappellerai donc les faits, d'après un premier article à ce sujet, paru dans la revue technique « Mammalia », en 1954, et quelques recoupements ultérieurs.

Dès 1931, l'un de mes collègues et amis dans l'administration coloniale française, Géraud de Galassus, malheureusement décédé depuis, me parlait incidemment d'un rhinocéros habitant le sud de la subdivision de Batouri, au Cameroun sud-oriental et en frontière de l'Oubangui-Chari, unité que lui-même avait commandée en 1927-1929. Il s'agissait indubitablement d'un hôte de la grande forêt dense, humide mais, à l'époque, je ne m'en rendais pas bien compte et j'enregistrai seulement cette information, sans y attacher d'autre importance.

Cependant, en 1933, j'eus la surprise de constater dans la 2^e édition d'une étude de feu le conservateur des Eaux et Forêts, L. Lavauden, que sa carte de répartition des rhinocéros d'Afrique, assez schématique, il est vrai et, par endroits même, erronée, comportait l'emplacement d'une population distincte de ces pachydermes dans l'angle formé par les frontières du Cameroun avec l'Afrique Equatoriale Française de cette époque, c'est-à-dire au nord de l'Equateur, entre le premier et le troisième degré de latitude, approximativement. Cette mention fut reproduite en 1932 et 1934 dans deux autres travaux du même auteur. Comme il est absolument certain que Lavauden, au cours d'une traversée très rapide, en automobile, de l'Oubangui-Chari, puis du Cameroun, n'a pas mis les pieds dans le secteur où il place ses rhinocé-



Le rhinocéros indien et son épaisse cuirasse.

ros, sauf en passant à Batouri, on peut en déduire que c'est également au poste de Batouri qu'il a obtenu ses renseignements à leur sujet.

Dans les deux cas précités (car G. de Galassus n'était pas chasseur et n'avait pas vu lui-même les animaux, mais peut-être cependant des cornes, je n'ai pu tirer l'affaire au clair), il s'agit donc seulement de témoignages de seconde main, concordant toutefois, donc d'intérêt certain.

Un troisième témoin, toujours dans ce même secteur mais bien antérieur, est l'administrateur des Colonies Périguet qui écrivait, dès 1913, dans son « Rapport sur la délimitation de l'A.E.F. et du Cameroun » donc après avoir séjourné lui-même longuement dans cette région, peut-être le premier, ou l'un des premiers Européens sur ce terrain : « Les indigènes de Molaye, dans la Haute-Shangha, affirment qu'il (le rhinocéros) se trouvait au confluent marécageux de la Batonuri et de la Kadei (c'est-à-dire très près de l'emplacement du poste de Batouri). Bien que ce rapport soit sujet à caution d'un point de vue strictement zoologique, il n'en renferme pas moins des précisions non négligeables sur les grands animaux.

UN MAMMIFÈRE RAREMENT VU.

Personnellement toutefois, je n'avais pas prêté pendant fort longtemps d'intérêt spécial à ces trois témoignages, car mon service ne m'appelait pas sur les lieux et j'avais seulement suivi à plusieurs reprises, dans les deux sens, l'itinéraire routier Bangui-Douala via Batouri.

C'est en octobre 1949, lorsque je venais d'arriver à Brazzaville, pour y prendre les fonctions d'inspecteur des Chasses du Moyen-Congo, c'est-à-dire du Congo français, ou Congo occidental, qu'une nouvelle affirmation me fit dresser l'oreille. Mon nouvel ami, l'administrateur Claude Millet, me signala, avec quelque véhémence de bon aloi, l'existence d'un gros animal non classé sur le territoire du district de Kellé, dont il était le chef à cette époque. Or, le poste de Kellé est situé presque sur l'Equateur, légèrement au sud de la ligne et la bête inconnue était signalée un peu plus au nord. En 1950, si je ne me trompe, l'un des chefs africains du district vint, après plusieurs jours de marche, prévenir Millet que « la bête avait repard ». Mais mon ami se trouvait à ce moment-là dans l'impossibilité de se rendre sur les lieux. D'autre part, les sacs de sel promis par lui aux Pygmées de la région, en récompense d'une preuve tangible de l'existence de l'animal, ne donnèrent pas de résultats. J'ai eu moi-même, en 1950 également, l'occasion de

séjourner quelques jours à Kellé pour des captures de jeunes gorilles. J'ai pu ainsi y apprécier l'intérêt pour les choses de la Nature, la connaissance de la forêt et des Africains, ainsi que son énergie, toutes qualités si frappantes chez M. Millet. Mais je n'ai pu obtenir de renseignements nouveaux.

Par contre, trois Européens m'ont encore successivement porté témoignage, entre 1950 et 1953, deux administrateurs aussi, M. Rolland, spécialiste des Pygmées, et M. Rozan, le premier pour le district d'Ouessou, au nord de Kellé, le second pour celui de Dongou, très au nord-est, sur les rives mêmes du fleuve Oubangui, enfin, un ingénieur des travaux forestiers, M. Moirand, pour la région d'Epéna, plus au sud.

Il résulte de ce faisceau de recoupements qu'il existe, entre l'Equateur, au sud, et le 2^e nord, entre le 3^e, puis entre le 4^e et le 18^e de longitude ouest, en grande forêt, mais pas n'importe où assurément, un mammifère plus gros qu'un buffle, plus petit qu'un éléphant et qui n'est pas l'hippopotame. Vers Ouessou, il est question de corne (1 ou 2) sur le nez de l'animal. Vers Epéna, Imfondo, Dongou, on parle d'éventration des éléphants (quelquefois). Vers Kellé des Africains en ont dessiné l'empreinte pour l'édification de M. Millet, et c'était celle d'un rhinocéros. Enfin, un spécimen aurait été tué à Dongou, mais sur la rive belge, il y a quelque 30 ans aujourd'hui.

Pour compléter cette petite enquête, certes assez serrée que possible, mais à coup sûr encore bien insuffisante, je puis inscrire maintenant un témoignage écrit, et signé Georges Trial, cet écrivain, qui paraît près de dix ans en forêt sur la côte gabonaise et, en effet, narré longuement sa rencontre avec un rhinocéros dans cette région, d'abord dans un article des « Cahiers de Chasse » (1952), puis dans son livre « Dix ans de chasse au Gabon », page 226 et suivantes (1954). Je ne la reprendrai donc pas ici, bien que, par quelques détails, elle me semble prête à discussion. Je veux dire que, basée uniquement sur le souvenir, cette description pourrait n'être qu'un tout à fait exacte dans toutes ses précisions. En tout cas, il s'agissait incontestablement d'un rhinocéros « à deux cornes nasales très hautes, sensiblement égales et recourbées l'une vers l'autre », ceci va « à vingt pas à peine », en plein jour et en terrain découvert. Trial, n'ayant en main qu'un fusil calibre 12, n'avait pas tiré ce gibier inattendu, étant lui-même, du reste, très effrayé. Le rhino fut revu plus de temps après par deux autres Européens de Pointe-Gentil, ceci toujours très près de la lagune d'Oliné. En 1955, étant entré en relations épistolaires avec cet auteur, après avoir fourni quelques illustrations pour son livre (dont le fameux rhino...), il voulut bien

ne préciser que cette rencontre avait eu lieu en fin de saison sèche, presque certainement celle de 1912 (donc, au sud de l'Equateur, vers septembre-octobre).

Même avec les succinctes indications précédentes, il est aisé de se rendre compte, carte en main, que ce secteur où errait le rhino vu par G. Trial, est situé fort loin de celui indiqué au début du présent article, au moins 500 kilomètres dans le sens sud-ouest, nord-est, mais toujours en pleine « forêt des pluies ». Ceci étendrait donc singulièrement l'aire de répartition de notre animal. Mais je dois dire que la rencontre de G. Trial n'a été confirmée par aucun autre témoin, et que l'un des assez rares « grands chasseurs » du Gabon, A. R. Maclatchy, dont j'ai abondamment consulté les écrits et surtout son livre de base, cité dans mon premier article, est tout à fait sceptique au sujet du rhino gabonais, de même que feu mon ami R. Malbrant l'était en ce qui concerne le congolais-camerounais, tous deux avant cependant, à un degré plus ou moins étendu, l'expérience des régions indiquées. Cependant, pour ma part, je crois absolument à la sincérité de Trial, non seulement dans son livre, mais encore davantage dans les lettres reçues de lui sur ce sujet, et bien d'autres.

J'y crois d'autant plus que cet écrivain n'avait rien d'un naturaliste. Agrégé de philosophie, ayant tout abandonné en France pour vivre dans la brousse gabonaise, il n'avait pas consulté, avant son départ, sur place, la documentation zoologique locale lui permettant d'étudier son gibier (documentation d'ailleurs fort légère à l'époque — entre 1927 et 1935 —) et ne s'était pas rendu compte de l'intérêt prodigieux de cette occasion unique : il supposait son rhino arrivé de l'Afrique australe, chose certes tout à fait possible.

Il n'en reste pas moins que son aventure pose un problème : d'où était exactement venu ce pachyderme et où a-t-il pu repartir ? Il faut dire, en

effet, qu'une partie de la forêt équatoriale, entre la côte atlantique et l'Equateur (en direction de Kellé) est mieux connue et battue par des Européens que la plupart des zones au nord de l'Equateur. Il est donc surprenant que personne n'ait entendu parler de l'espèce entre ces deux points, au moins par des témoins africains. Ce n'est cependant pas impossible.

EST-CE UN " FOSSILE VIVANT " ?

Tout d'abord, on peut compter sur ses doigts, j'en sais quelque chose, les Blancs susceptibles de répondre avec précision et véracité à une enquête zoologique dans ces régions, soit faute d'intérêt personnel, soit faute de documents de base entre leurs mains à cette époque. Ensuite tous les Noirs qui ont parlé de l'animal en manifestaient la plus grande frayeur, même les Pygmées. Ils peuvent l'avoir vu, ou avoir vu ses traces, ils ne se soucient nullement de l'approcher et c'est facile à comprendre, surtout eu égard à sa rareté qui est incontestable, et à son habitude d'éventrer les éléphants, qui l'est sans doute beaucoup moins.

Je crois donc que l'on peut admettre pour ce rhinocéros de forêt une aire normale — actuellement — limitée au nord de l'Equateur, comme nous avons constaté précédemment qu'il en était pour le vrai buffle nain, la bongo, l'hylochère, d'autres encore, en somme au cœur de la grande forêt, dans ses secteurs restés les plus primitifs (pour autant qu'ils le peuvent). Le rhino d'Olindé ne serait alors qu'un errant peut-être égaré vers l'ouest, jusqu'à l'océan.

Dans cette aire pouvant tout de même couvrir, en gros, une centaine de milliers de kilomètres carrés, entre ses limites extrêmes, quel est le milieu favori ou, si l'on préfère, le « biotope » de notre rhinocéros ? Je n'ai pas recueilli de précisions sur ce point

important, mais me permets de conjecturer que le marécage doit en être un élément essentiel. D'abord parce que cet habitat est l'un de ceux qui protègent le mieux un animal quelconque et en assurent la perpétuation, même s'il est rare ; ensuite, parce qu'il s'agit d'un milieu quelque peu « originel » et je pense que nous avons affaire ici à une espèce plus ou moins rescapée et du type « fossile vivant » ; enfin, par comparaison avec celui des autres rhinocéros forestiers.

Car si nous essayons maintenant de nous représenter ce que peut être cette « bête ignorée », nous nous heurtons à deux obstacles. Du côté des témoins africains au nord de l'Equateur, nos renseignements sont des plus maigres : dimensions intermédiaires entre buffle (petits dans cette zone) et éléphants (pas énormes non plus), mais plus proches de la taille de ceux-ci, corne unique ou double (?), empreinte tréflée de rhinocéros, c'est tout. (Je n'ai même pas eu l'occasion de faire préciser son ou ses noms en dialectes locaux : on a parlé de « la bête », c'est tout, et c'est une lacune impardonnable en ce qui me concerne.) Du côté de Trial, c'est beaucoup plus précis, mais c'est la peinture d'un rhino ordinaire de savane qu'il nous a donnée. Or, comme je l'ai dit, il était littéralement impossible à un rhino de cette espèce, non pas seulement de venir du nord (O.-Chari - Tchad - Cameroun) à travers la forêt, mais même du Sud, c'est-à-dire, en l'occurrence, de l'Angola méridional, à travers au moins 1800 kilomètres de savanes, certaines fort peuplées en hommes et d'où les rhinos ont disparu depuis plusieurs centaines d'années. Je crois donc que la description Trial est un peu trop précise, pour avoir été faite vingt ans après l'événement, et qu'elle a, involontairement certes, emprunté quelques traits à d'autres souvenirs d'autres rhinos (photos, zoos). En fait, donc, nous ne pouvons guère conjecturer l'aspect exact de ce rhinocéros forestier.

Or, il n'en existe aujourd'hui que deux autres



Voici les énormes et pacifiques rhinocéros « blancs » d'Afrique, ou si l'on veut : « à museau camus ».

RHINOCÉROS

espèces dans le monde : le *sondaicus* et le *sumatrensis*, tous deux fort mal désignés par leurs noms scientifiques. En effet, le *sondaicus* se rencontrait encore récemment du Sikkim, de l'Assam et de Birmanie, à travers la péninsule indochinoise (au sens large) et malaise jusqu'à Sumatra et Java. C'est donc à tort aussi qu'on l'appelle souvent en français « de Java » puisqu'il n'y était nullement localisé ; « petit unicomne » lui convient mieux, car il ressemble à une « légèrement plus petite édition » du grand rhinocéros unicomne asiatique. De même, le *sumatrensis* ou bicorne d'Asie, plus petit mais avec deux cornes, avait une pareille distribution, à l'exception de Java mais avec Bornéo en sus. Il y subsiste encore aujourd'hui mais de façon excessivement précaire, en grand danger d'anéantissement. Le *sondaicus*, lui, est quasiment disparu. Le milieu favori de ces deux espèces est quelque peu indéterminé, surtout avec leur raréfaction et les persécutions ininterrompues dont ils furent et sont l'objet. On peut toutefois tenir le petit unicomne pour moins montagnard que le bicorne. S'il s'élève sur les pentes, il s'élève moins et préfère le marais de plaine. Toutefois, il est presque certain que le bicorne vivrait aussi bien en plaine si ses pourchasseurs le lui permettaient.

DES " PLAQUES DE BLINDAGE ".

Ceci dit, rien ne nous autorise, jusqu'à présent, à assimiler notre africain à ses cousins asiatiques, mais, par analogie de milieu, je le supposerais volontiers assez ressemblant à l'une ou l'autre de ces deux espèces de forêt dense humide de l'Asie méridionale. Seulement, si nous en croyons Trial (« deux hautes cornes ») il s'apparenterait au *sumatrensis* (dont les cornes sont cependant très courtes, tout au moins de nos jours). Mais si nous tenons compte du fait que notre africain ne peut trouver de grandes montagnes dans son aire de distribution et aussi un peu du fait que Trial le décrit avec des « plaques de blindage », nous pencherions vers *sondaicus*... Mieux vaut en rester là : ces suppositions ne sont que jeux... J'ai cependant un penchant personnel à imaginer l'objet de notre quête comme assez proche de *sumatrensis*, c'est-à-dire un rhinocéros de taille faible, 1 m à 1,20 m à l'épaule, 2,40 à 2,70 m de longueur, à la peau relativement lisse, un peu velue, surtout chez les jeunes, mais avec deux plis assez marqués cependant, derrière l'épaule et devant la cuisse.

Pourrions-nous le baptiser par avance *Didermocerus africanus*? Ce serait sans aucun doute imprudent et même, comble d'horreur zoologique, ce que les systématiciens appellent en frissonnant un *nomen nudum*. A moins que l'espèce, une fois découverte, photographiée ou naturalisée, ne se conforme à l'esquisse anticipée ci-dessus ?

Encore un mot à son sujet. Pourquoi songer tout de suite au rapprochement entre cette espèce africaine, non encore reconnue, et ses jointains parents probables d'Asie? C'est qu'il existe bien d'autres analogies entre ces deux faunes tropicales et qui les rapprochent beaucoup, contrairement à ce qui se passe pour l'Amérique du Sud, où tout est si largement différent ou presque. La famille des rhinocéros est l'une des plus anciennes depuis ses origines, parmi les mammifères, et il y a eu certes de nombreux transferts entre les forêts humides asiatiques en direction de celles d'Afrique, à des époques où la forme des continents ou des îles, la densité de la végétation et une moindre aridité générale ou locale rendaient ces émigrations faciles. Aussi ne puis-je m'empêcher de croire que, tout comme le buffle ou l'éléphant nains, le rhinocéros forestier africain (qui paraît bien être, lui aussi, un nain par comparaison avec ses parents de savane) est arrivé un jour de l'Orient et, comme eux, a prospéré à travers une forêt dense humide bien plus étendue qu'aujourd'hui, jusqu'à ce que les temps impitoyables l'aient réduit à un ou plusieurs faibles groupes, dissimulés au plus profond de leur milieu d'origine, en attendant leur disparition finale. A noter cependant que lui ne semble pas être directement persécuté par les hommes, peut-être même pas du tout, et que contrairement au rhino bicorne d'Asie, très pourchassé par les tigres, à l'occasion, il ne paraît pas avoir d'ennemi naturel dans la sylvie.

Il me reste à souhaiter, et à espérer, que, avant que l'espèce ne soit à jamais évanouie, il se trouvera enfin quelqu'un de qualifié, qui disposant du temps et des moyens indispensables, reprendra à la base tous ces témoignages, recoupements et conjectures, en allant sur place les vérifier à la recherche du rhinocéros forestier africain. Ce n'est nullement une impossibilité, mais cela peut demander beaucoup de patience, surtout parce que, semble-t-il, l'espèce habite des secteurs de forêts véritablement déserts d'hommes où les Pygmées eux-mêmes refusent de s'aventurer.

Peut-être parce qu'ils redoutent l'animal lui-même, peut-être pour des motifs religieux ou magiques (interdits, tabous, etc.), peut-être parce que les ressources du terrain ne leur paraissent pas suffisantes, peut-être parce que les déplacements y sont décidément trop pénibles. Tout cela est certes plutôt rébarbatif et un peu décourageant, peu à la portée de certains « explorateurs » favorisés de la salle Pleyel...

Je regrette seulement que des entraves administratives, lorsque je résidais à Brazzaville et, pour le moment, un handicap physique sérieux, ne m'aient pas permis de tenter l'aventure moi-même. Elle en vaut la peine. Même rapporter des clichés et un moule authentique des seules empreintes serait déjà un grand pas en avant...

LUCIEN BLANCOU

INSPECTEUR EN CHEF DES CHASSES D'OUTRE-MER

Les rhinocéros « noirs » d'Afrique sont sans doute les mieux connus : en voici un, chargeant le photographe, puis tout un groupe en compagnie d'aigrettes blanches, dans la grande plaine de l'Est africain qu'ils peuplent.

